

Prédication sur Luc 18, 1-8

Jésus leur dit ensuite cette parabole pour leur montrer qu'ils devaient toujours prier, sans jamais se décourager: «Il y avait dans une ville un juge qui ne se souciait pas de Dieu et n'avait d'égards pour personne. Il y avait aussi dans cette ville une veuve qui venait fréquemment le trouver pour obtenir justice: "Rends-moi justice contre mon adversaire", disait-elle. Pendant longtemps, le juge refusa, puis il se dit: "Bien sûr, je ne me soucie pas de Dieu et je n'ai d'égards pour personne; mais comme cette veuve me fatigue, je vais faire reconnaître ses droits, sinon, à force de venir, elle finira par m'exaspérer." » Puis le Seigneur ajouta: «Écoutez ce que dit ce juge indigne! Et Dieu, lui, ne ferait-il pas justice aux siens quand ils crient à lui jour et nuit? Tardera-t-il à les aider? Je vous le déclare: il leur fera justice rapidement. Mais quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre?»

Frères et sœurs

Il est rare que l'auteur d'un évangile introduise une parabole en expliquant au lecteur à l'avance comment il faut la comprendre. Ceci est le cas de la parabole de la veuve et du juge inique, histoire que nous trouvons uniquement dans l'Évangile de Luc.

Luc nous dit que cette parabole nous instruit sur notre manière de prier: nous sommes appelés à prier Dieu avec persévérance, comme la veuve qui n'arrête pas de dire au juge de lui rendre justice.

Sans cette introduction, nous serions probablement restés fixés sur le juge; nous nous serions heurtés à son attitude opportuniste car il répond seulement à la demande de la veuve pour avoir sa paix. Et nous aurions dit de droit: Ce juge n'est pas digne de sa profession!

Luc pourtant attire notre attention sur la veuve. Nous sommes invités à tourner notre regard sur elle. Et c'est à elle que nous sommes appelés à nous identifier.

Pourtant, cette identification n'est pas vraiment attractive: car une veuve fait partie à l'époque de la couche sociale la plus faible. Elle est privée de presque tous les droits; elle ne peut pas faire de procès contre un adversaire car, comme femme, elle n'est pas considérée comme personne juridique. Un homme doit plaider à sa place. Dans le cas de la femme mariée, c'est le mari qui prend sa défense. Une veuve par contre dépend de la bonne volonté d'un autre homme, comme par exemple d'un juge. Elle est bien obligée de faire confiance à quelqu'un d'autre; il se peut que ce soit quelqu'un qu'elle ne connaît même pas.

Nous comprenons donc la situation dramatique de la veuve dans notre parabole. Ce n'est que ce juge qui peut lui rendre justice. S'il dit non, tant pis pour elle. S'il dit oui, elle a eu de la chance.

Ce système injuste a provoqué beaucoup de misère parmi les femmes vivant seules: souvent, elles étaient pauvres, souvent elles étaient complètement dépendantes, à la merci des hommes. De plus, elles n'avaient aucune chance de revendiquer une amélioration, vu leur "non-statut" juridique – un cercle vicieux.

Certains théologiens du temps de l'Ancien Testament, surtout les prophètes, ont été conscients de cette situation injuste qui ne touchait pas seulement les veuves mais aussi les orphelins. C'est pour cela que nous trouvons beaucoup de passages dans la Bible où le peuple de Dieu est appelé à prendre particulièrement soin des veuves et des orphelins. À ne pas laisser tomber celles et ceux qui sont à la marge de la société, qui n'ont pas le droit de se défendre.

Et la Bible va encore plus loin: c'est Dieu lui-même qui défend la cause de la veuve et de l'orphelin. Dieu prend position pour eux, il n'est pas prêt à laisser tomber celles et ceux qui sont au plus bas de la société. Dieu les protégera à la place des hommes qui ne sont pas motivés à le faire. Aux yeux de Dieu, chaque être humain a le même statut, les mêmes droits: enfants, femmes, hommes, esclaves. Ainsi, nous lisons dans un passage central du livre du Deutéronome: "C'est le Seigneur, votre Dieu (...), qui rend justice à l'orphelin et la veuve et qui aime l'émigré en lui donnant du pain et un manteau." (Dt. 10,18). Cette option de Dieu pour les pauvres est un message central de la Bible, et si Jésus raconte la parabole

de la veuve, ses auditeurs savent à quelle tradition théologique il fait allusion: Prendre la défense de la veuve et de l'orphelin, prendre la défense de celles et ceux qui n'ont pas le droit de se défendre, n'est rien d'autre qu'une imitation de Dieu, un respect de ses commandements.

Pourtant, les hommes l'ont souvent oublié. C'est plus commode de regarder en premier à son propre confort et à sa propre paix. Et c'est d'ailleurs la seule motivation du juge inique pour aider la veuve: il le fait pour avoir enfin sa paix!

Mais retournons à la veuve, car comme déjà dit, c'est sur elle que Jésus attire notre attention. Beaucoup de ces femmes seules ont dû baisser les bras face aux injustices qu'elles ont dû subir dans leur vie. Beaucoup d'entre elles ont perdu le courage ou tout simplement n'ont plus eu la force de lutter. La pauvreté rend faible et fait perdre le courage. Pourtant, la veuve de notre parabole n'est pas prête à rendre les armes. Elle ne lâche pas prise. Elle n'arrête pas de bousculer et de prier le juge jusqu'à ce qu'il réagisse et qu'il lui rende justice.

En ceci, cette femme sert de modèle: elle est prête à lutter, même si elle ne sait pas si elle le fait avec succès, même si elle n'a pas vraiment de perspective de gagner sa cause. Elle, qui normalement est considérée comme quelqu'un de faible, quelqu'un qui n'a pas de place reconnue dans la société, elle devient forte, se fait entendre, n'accepte pas d'être mise de côté. La pauvreté lève la voix et se fait entendre; la justice veut gagner du terrain contre l'injustice.

Cette femme sans droit devient l'image de la femme courageuse qui n'est pas prête à accepter les choses telles qu'elles sont et telles qu'elles ont toujours été. Elle devient porte-parole du message que Jésus proclame quelque peu avant: "Il y a des derniers qui seront premiers et il y a des premiers qui seront derniers." (Luc 13,30) Par sa persévérance auprès du juge elle rappelle en même temps l'exhortation constante de Dieu à son peuple d'œuvrer pour la justice et le droit – toujours à nouveau! La voix de la veuve devient ainsi la voix de Dieu.

Si l'évangéliste Luc s'adresse aux premières paroisses en leur disant de regarder à cette veuve courageuse, il leur parle à deux niveaux: Au premier niveau, l'identification à cette veuve sans droits a dû paraître assez claire pour les membres des premières paroisses. Car la foi en Christ entraînait pour les croyants une perte de statut social. C'est comme s'ils avaient perdu le droit d'exister comme des membres intégralement acceptés par la société.

En tant que croyants ils sont devenus "veuves".

Certains d'entre eux avaient décidé de vivre leur foi en cachette. Certains avaient tendance à baisser les bras devant l'iniquité qu'ils étaient forcés à subir à cause de leur foi. D'autres pourtant étaient prêts à lutter pour la justice. Et ils le faisaient sans savoir d'avance ce que cette lutte leur apportait.

C'est donc l'image de cette veuve persévérante qui leur donnait courage dans leur lutte pour la justice.

Et sur un deuxième niveau, le texte posait la question aux premières paroisses à quel point les communautés étaient prêtes à leur tour à chercher la justice et l'équité dans leurs propres rangs. A dépasser les règles de la société profane, à faire un pas vers cette justice de Dieu qui est valable pour chaque être humain. Quel est le statut de la veuve et de l'orphelin dans les premières paroisses? Luc demande aux communautés chrétiennes un effort particulier. Et cet appel n'était pas en vain. Il est intéressant de constater à quel point les premières communautés chrétiennes avaient accordé aux veuves très tôt déjà un statut beaucoup plus important que celui qu'elles avaient dans la société profane. On leur transmettait des tâches particulières et de par cela, on les reconnaissait et on les valorisait.

Et nous aujourd'hui?

Nous ne sommes pas persécutés comme les premiers chrétiens. Et nous avons un système juridique qui – heureusement – ne permet plus cette sorte d'iniquités que nous trouvons dans

la parabole. Nos communautés protestantes vivent en grande partie l'ouverture vers tout le monde et une solidarité pour les pauvres.

Et pourtant, cette image de la veuve qui lutte pour la justice, nous la comprenons tout de même.

Car nous reconnaissons que malgré tous nos efforts, nous vivons dans un monde qui est loin d'être juste et qui est dominé par toute sorte d'iniquités.

Et peut-être sommes-nous devant les grandes injustices de ce monde un peu comme ces veuves de l'époque: sans voix finalement, sans pouvoir, sans influence réelle, sans droit même.

Les petites injustices de notre vie, nous essayons peut-être de les surmonter au moins. Parce que nous sommes croyants et nous sommes convaincus que notre engagement peut changer quelque chose.

Et même là, dans notre petite vie ou bien dans celles de nos communautés, nous avons toutes et tous connu des situations d'iniquité où nous n'avions rien pu faire, où nous étions contraints à accepter l'injustice avec amertume.

Et les grandes iniquités de ce monde? Là, où nous ne pouvons vraiment rien faire, où nous nous sentons sans droit comme la veuve dans la parabole?

Comment réagir? Abandonner? Baisser les bras? Devenir amers et déçus de ce monde?

Parfois, nous sommes trop paresseux comme ce juge inique qui n'a pas envie d'intervenir pour la veuve.

Mais plus encore, je pense que notre situation humaine est à comparer à celle de la veuve. Dans beaucoup de choses, nous nous sentons privés de possibilités d'agir pour le bien et pour la justice.

Et pourtant, nous sommes appelés à nous orienter malgré tout sur l'attitude de la veuve dans la parabole: ne pas lâcher prise, ne pas arrêter de prier pour la justice. Plus encore: faire du bruit, crier à Dieu (c'est littéralement la traduction du grec), crier jour et nuit pour que la justice enfin se réalise.

Face à un monde injuste, cette attitude de prière devant Dieu semble peut-être paradoxale et inutile. On pourrait certainement dire: A quoi bon prier Dieu? Rien n'a fondamentalement changé depuis Jésus.

Mais ceci n'est pas le langage de la foi. La foi lève sa voix malgré tout. La foi espère malgré tout. La foi se ressource à cette promesse que la justice sera réalisée grâce à Dieu et qu'en Christ, elle est déjà devenue réelle, visible. C'est pourquoi nous sommes toujours là en tant que communautés, en prière et en actes devant Dieu. Parce que nous croyons, espérons luttons. Parce que nous savons que jour et nuit, il y a toujours une prière qui monte vers Dieu – de partout dans le monde.

Ainsi, frères et sœurs, la parabole de la veuve, de cette femme courageuse, nous motive à être courageux dans la prière, dans la foi et dans notre engagement. Nous pouvons en chaque circonstance faire un pas en avant. C'est ce que cette femme nous apprend.

Si nous persévérons dans cette attitude nous vivrons, même si nos communautés apparaissent de plus en plus faibles. Notre force sera dans notre faiblesse. Et le Fils de l'homme trouvera, grâce à nous toutes et tous, la foi sur cette terre. Amen.

Bâle le 31 mars 2019, Jürg Scheibler